

BRID'INFOS

Lettre municipale trimestrielle N° 5



Le mot du maire ...

Chers amis Bridoiiriennes et Bridoiiriens,

Notre bulletin municipal a eu beaucoup de succès auprès de vous mais aussi auprès d'habitants de villages voisins. Merci à Isabelle et à son équipe pour ce beau fascicule. Plus modeste, ce Brid'infos vient rendre compte de nos réalisations terminées ou en devenir.

Ainsi la rénovation de la salle des fêtes a reçu un concert de louanges adressées à Roger, à nos employés municipaux et aux entreprises qui ont œuvré à ce beau « relooking » et ce, dans les délais prévus. La salle des sports quant à elle, bénéficie depuis cet hiver d'un chauffage plus performant.

Vous avez pu remarquer, en traversant notre village, les travaux d'embellissement de celui-ci : création de massifs, préparation du fleurissement, réparation de la passerelle du canal « Charbonnier » (au pied de la route des Rameaux) et installation, près de la mairie, de meules sorties du Thiers.

La vie de La Bridoire, c'est aussi son tissu associatif. Les différentes festivités proposées, outre le côté animation, permettent de se rencontrer, d'échanger, de partager..... bref de créer du lien social. Venez nombreux à la rencontre de ces bénévoles d'associations investis et généreux, vous en serez remerciés. Bonne lecture à tous.

Votre Maire : Yves BERTHIER

SOMMAIRE

Editorial - Les Chemins de la Mémoire	P 1
Maison de santé - Rénovation Salle des Fêtes - Travaux gymnase	P 2
Apiculture - Jardin des Oréades	P 3
Fleurissement - Moustique tigre	P 3
Les Sillons de Pep's - Incivilités	P 4
Infos pratiques - Agenda de l'Eté	P 4

⇒ Un évènement historique, sportif et culturel : Les Chemins de la Mémoire 2016...

Dans notre village le Vendredi 10 Juin 2016 !

Depuis 2005, les Chemins de la Mémoire contribuent au renforcement de la région Auvergne-Rhône-Alpes par la découverte des lieux de résistance. Le Comité Régional USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'URFOL (Union Régionale des Fédérations d'Œuvres Laïques) pilotent ce projet. Ils proposent à tous de participer au travail de mémoire, d'apporter leur pierre à la construction d'une citoyenneté vigilante et éclairée.

A La Bridoire, 2 000 enfants des écoles de Savoie vont, ce jour-là, découvrir l'histoire du maquis de la Chanaye et plus largement les valeurs de la résistance et l'idéal de liberté pour lequel tant de nos compatriotes ont sacrifié leur vie il y a plus de 70 ans...

Divers ateliers, certains fixes, d'autres le long du parcours animeront leur randonnée d'environ 6 km : Atelier «Rencontre de l'auteur et de l'illustratrice de l'album La chanson de Richard Strauss», atelier sur la Résistance en Savoie, atelier sur l'histoire locale avec l'association « A la découverte du passé de La Bridoire », atelier philosophique (violence et légitimité de la guerre), atelier avec la Maison d'Izieu, rencontres de témoins et de Justes, décodage d'un message en morse...

Au cours de leur randonnée, les enfants traverseront la passerelle du Grenand, pour arriver à la ferme des Combes où des parachutages avaient été organisés, là un camp sera présenté par «Tempête sur les Alpes» avec des hommes en armes et du matériel de guerre. Ensuite, direction la salle des fêtes où la Maison d'Izieu

proposera une vidéo et où des témoins et des Justes échangeront avec les enfants, ils entendront un récit sur les événements d'Aiguebelette. Sur l'ancien bouledrome, près du stade, le Musée de la Résistance, « le Passé de La Bridoire et de ses environs » ainsi que des collégiens de Novalaise et de Saint-Genix/Guiers (lien collèges-primaires) présenteront des documents d'époque et répondront aux questions des enfants.

Pour clore la journée, dès 14h30, l'Echo du Grenand assurera la partie musicale, les représentants des différentes institutions prendront place (le préfet ou son représentant, l'inspecteur d'Académie, les élus régionaux et départementaux, les élus locaux, les représentants de l'USEP, les présidents d'associations ...), suivra la cérémonie officielle dès 15h avec la cérémonie des couleurs, différentes allocutions, l'inauguration de la plaque commémorative puis les enfants entonneront les Allobroges, le Chant des partisans et la Marseillaise accompagnés par notre harmonie locale.

Venez nombreux à la Cérémonie Officielle à 14h30 au terrain de foot.



⇒ La Maison de santé pluridisciplinaire... Où en sommes-nous ?



Dans la perspective du départ à la retraite du dernier médecin de la commune, la municipalité se mobilise dans un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Celle

-ci devrait regrouper, outre des médecins, tout professionnel de santé souhaitant s'installer sur notre commune.

Dans un premier temps, avec l'aide et l'appui d'un médecin référent qui nous suivra pendant tout le projet, nous mettons tout en œuvre pour attirer l'attention et surtout l'intérêt d'un ou deux médecins sur notre commune dont les atouts ne manquent pas : qualité de vie, situation géographique intéressante, pôles économique, commercial et touristique sur place et à proximité, services de soins, services scolaires, dynamisme associatif, moyens de transport collectif... L'équipe municipale a donc élaboré une plaquette à destination des professionnels

de santé de la commune et des environs, qui par leurs réseaux feront connaître notre intention. Elle a également été diffusée dans toutes les facultés de médecine sur la France.

Cette plaquette est à disposition à la Mairie, pour tout administré qui souhaiterait la diffuser.

L'engagement de médecins motivés conditionnera l'évolution du dossier qui, avant d'être présenté à l'Agence Régional de Santé (ARS) pour validation, devra être consistant et convainquant. L'ARS donne son avis pour l'attribution de subventions indispensables à l'aboutissement du projet. La municipalité disposant d'une réserve foncière se donne les moyens aujourd'hui de faciliter l'accueil et l'implantation de médecins généralistes.

Nous vous informerons, dans les prochains « Brid'infos » de l'évolution de ce dossier et comptons sur votre collaboration dans la recherche de nos professionnels de santé.

⇒ Une salle des fêtes relookée !



Les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont été réalisés du 4 janvier au 1^{er} avril 2016.

Ces travaux ont permis de refaire entièrement le carrelage, et aussi d'agrandir d'environ 80 m² cette salle, après la démolition des deux estrades béton intérieures, situées au droit des murs de façades. Les issues de secours ont été remplacées et les RIA (robinets d'incendie armés) mis aux normes. Les portes de communication entre le hall d'entrée et la salle ont été remplacées par une porte coupe-feu. Un nouveau bar d'occasion a trouvé sa place, avec aussi une partie réservée aux personnes à mobilité réduite. La petite cuisine a été totalement démolie afin d'obtenir une pièce de 27 m². Elle est meublée avec une plonge lave vaisselle, frigo, et tables de préparation en inox. La porte entre la cuisine et la salle a été remplacée par une porte coupe feu. Un grand merci à tous nos employés communaux qui, sous la direction de Daniel Duval, ont aussi réalisé des travaux multiples en parfaite coordination avec les autres entreprises qui travaillaient sur le site : travaux de petite démolition, plâtrerie, peinture, électricité, faux plafond, menuiserie, maçonnerie, évacuation d'eaux usées. Et bravo à Roger Bovagnet-Pascal, 1^{er} adjoint qui a mené de main de maître ce chantier depuis les plans jusqu'à la réalisation finale en coordonnant les différents corps de métier et en suivant avec rigueur et compétences les différentes phases de travaux.



Travaux impressionnants ci-dessus



Notre harmonie locale a été la première à utiliser la salle fraîchement rénovée lors de son concert de Printemps de grande qualité le Samedi 2 Avril 2016.

⇒ Un gymnase réchauffé !

Le chauffage défectueux du gymnase a été remplacé par huit nouveaux appareils de type radiant à gaz. On peut assimiler le chauffage radiant comme un rayonnement solaire dirigé qui se propage en ligne droite et se transforme en chaleur dans un corps absorbant, l'air ambiant restant parfaitement transparent à l'infrarouge, d'où l'absence de condensation (ce n'était pas le cas avec les anciens appareils). Le chauffage par radiants gaz procure une chaleur immédiate sans préchauffage. Son utilisation peut ainsi être restreinte aux périodes d'occupation des locaux.



⇒ Apiculture et apiculteurs



Ma ruche je l'aime,
je la déclare !



Une petite dizaine de Bridoiens s'adonnent à cette passion. Leurs amies les abeilles, véritables sentinelles de la biodiversité, produisent bien-sûr le miel, source de bienfaits pour la santé mais souffrent souvent de maux causés par l'homme. Cet hiver a été clément, on ne peut donc pas expliquer les disparitions d'abeilles par le froid, l'utilisation intensive des produits phytosanitaires et la prolifération des parasites ou prédateurs (varroa ou frelon asiatique) font des ravages dans les populations de butineuses. Nos apiculteurs bridoiens produisent pour leur consommation personnelle et prennent soin de deux à huit ruches en moyenne. Les alignements de ruches que vous rencontrez lors de vos balades (secteur des Roches ou des Combes) appartiennent à des apiculteurs professionnels qui pratiquent la transhumance des ruches pour accroître et diversifier les récoltes de miel. Ils déplacent les ruches d'une région à l'autre au fil des saisons et des floraisons. La transhumance des abeilles date de la plus haute Antiquité, elle se pratique toujours de nuit quand toute la colonie est rentrée dans la ruche.

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

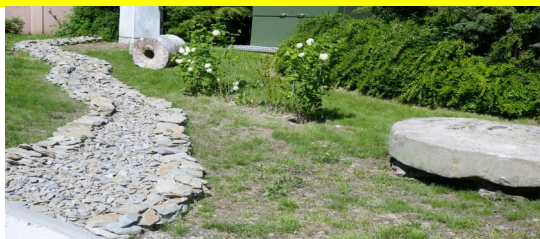
Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Quand doit-on déclarer ses ruches ? Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches
Par internet : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 40 rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph. **Merci pour les abeilles !**



Notre village est inscrit au concours 2016 et si des particuliers souhaitent participer, nous les invitons à contacter la mairie. Nos employés communaux s'activent au fleurissement avec beaucoup de créativité comme cette animation créée devant la mairie : meules à farine et à gruau pour témoigner du riche passé hydraulique de notre village, le long d'une rivière de pierres. Belle initiative et bravo !



⇒ Jardin des Oréades... à partager !

Jardin créé en 2012 par l'AVIE, Association Vivre Ici Ensemble, avec l'aide du réseau régional « le passe-jardins » l'association départementale Savoie Vivante et le soutien de la commune de LA BRIDOIRE (mise à disposition du terrain, aides techniques, matérielles et financières...) des collectivités territoriales et la Fondation de France.

TOUS RENSEIGNEMENTS AUPRES DES JARDINIERS EN PRESENCE SUR SITE.

Renseignements et inscriptions à l'AVIE - Maison de la vie locale
73520 LA BRIDOIRE

Ouverture : mardi 16h -19h et du mercredi au vendredi 14h - 17h.

Adhésion annuelle 10€ + cotisation pour l'achat des graines et divers.

Tél : 09 53 16 14 80

Jardin-avie@outlook.fr

association.avie@gmail.com

ou www.lepassejardins.com

Rejoignez-nous et semons et essayons ensemble !



Attention au moustique tigre ! De très petite taille (cf photo), il est très nuisible : ses piqûres interviennent souvent à l'extérieur des habitations, pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 m autour de son lieu de naissance). **Détruire les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour.**

Pour en savoir + : ARS : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Des jardins partagés à vivre ensemble



Pour quoi faire ?

Pour cultiver « au naturel » des légumes, des fruits, des fleurs et avoir le plaisir de semer et partager ensemble la récolte

Pour prendre soin de sa santé

Pour créer des nouveaux liens entre les habitants

Pour bricoler, aménager, décorer

Pour échanger des savoirs entre jardiniers

Pour se détendre dans un lieu paisible respectueux de l'environnement

Pour qui ? Ouvert à tous, les petits et grands de tout âge Jardiniers ou non

Comment ? Avec des prises de décisions ensemble pour organiser la vie du jardin ainsi que des temps conviviaux et culturels

Par la participation à la vie associative locale dans une démarche éco responsable et solidaire vis-à-vis du groupe et du lieu

Où ? Il existe plusieurs jardins partagés en Avant Pays Savoyard qui ont créé « le réseau des jardins partagés »

⇒ Les Sillons et les bulles de Pep's ! La devinette...

Vous vous souvenez de la devinette du bulletin municipal ?

Et bien c'est Nicolas Pépin, qui depuis le 1er novembre 2014, creuse les sillons de ses vinyles à La Bri-droire, derrière la pharmacie. Nicolas, passionné de musique et collectionneur dans l'âme a rassemblé pas moins de 30 000 vinyles, 10 000 BD et 20 000 livres (collections, romans de toutes les époques). Il dispose d'une boutique principale de collection de 40 m2 dans notre village et d'un espace foire/brocante de 50m2 à Domessin (près des Portails Pépin) où il organise des foires chaque 1er Dimanche du mois (sauf Août).

Prochains rendez-vous à Domessin : 05-06 et 07 Juin / 03-04 et 05 Juillet / 04-05 et 06 Septembre 2016.

Ses clients : des grands collectionneurs, des DJ, des animateurs radio, des amateurs toutes générations

confondues. Bref, des amoureux du son « vinyle » tellement authentique et chaleureux.

Venez pousser la porte de cette antre du vinyle, de la BD et du livre, vous serez accueillis par un Nicolas tout sourire, prêt à vous faire partager sa passion dans une ambiance rétro pleine de charme ! **Boutique ouverte le Samedi de 10h à 19h et du Mercredi au Vendredi de 14h à 19h ou sur rendez-vous au 06 88 63 69 89**

mail : nicolaspeps@gmail.com

Pstt ! Pour la petite histoire, Nicolas est le petit-fils d'Yvette Millard, c'est un peu un enfant du pays, même s'il est Domessinois !



Nicolas dans son antre du vinyle, de la BD et du roman !

⇒ Infos pratiques :

Centres de loisirs : Vos enfants cet été Du 06 au 28/07/2016, 3 structures accueilleront petits et grands de 9h à 17h30, avec des garderies de 7h30 à 9h, puis de 17h30 à 18h30.

* Centres « Mosaïque » à Pont de Beauvoisin 73 pour les 3/6 ans et à Domessin pour les 6/11 ans.

Cet été, le centre de St-Béron n'accueillera pas d'enfants mais un point d'accueil sera organisé avec un transfert vers les centres « Mosaïque » par mini-bus : Accueil des enfants de 7h30 à 9h, à l'école de Saint Béron, récupération des enfants de 17h à 18h même lieu.

* Centre « Les Marmousets » à St-Genix, les repas seront pris sur place.

* Val Guiers Ados pour les 11/17 ans, Programme d'activités itinérantes variées : camps nature, raid en Ardèche...

Rens. : <http://www.cevalguiers.fr> ou Val Guiers Enfance : 04 76 91 92 84, Val Guiers Ados : 04 76 37 30 02

Tarifs 2016 en ligne sur le site, en fonction de l'activité et du quotient familial. Permanence d'infos et d'inscriptions 13 et 14/06 - Salle des fêtes Pont 73.

Attention ! Une information sera distribuée à l'école dans les cartables des enfants début juin.



⇒ Incivilités - Appel à vigilance...

Nous souhaitons attirer l'attention et surtout la vigilance des familles responsables des enfants mineurs qui commettent des incivilités à travers le village : dégradations à la salle des fêtes, à l'Agorespace et à la Maison de vie locale ainsi que nuisances sonores sur la place de la Poste. La gendarmerie est régulièrement alertée, des familles ont été identifiées et rencontrées mais nous trouvons cela bien regrettable et en appelons à la **responsabilité des parents** pour ces jeunes malheureusement trop souvent livrés à eux-mêmes et sans repères sociaux.

⇒ A ne pas manquer cet été 2016 !

04/06 : Arrivée de la **Classique des Alpes Juniors** - 15h

10/06 : «**Les Chemins de la Mémoire**» - 14h30 - Stade foot

11/06 : **Spectacle « A l'unisson »** (GRS, théâtre, danse modern jazz). Org. Cesam - Salle des fêtes - 20h30

15/06 : **Kermesse à l'école**. Org. Grenouilles et rainettes

19/06 : **Vide-greniers** de l'AVIE sur la place du village

25/06 : **Challenge Andréani**. Org. Amicale Boule
26/06 : **Fête de la Musique** - Repas et concerts variés - Cour de l'école dès 11h - Org. Echo du Grenand

03/07 : **Sortie familiale aux Saintes-Maries de la Mer**
Organisée par l'AVIE - Rens. 09 53 16 14 80

09 et 10/07 : **Week-end familial dans le Jura**. Org. AVIE et AEL - Rens. 09 53 16 14 80

09/07 : **Fête de l'Été** - Feux d'artifice, repas, animations
Organisée par l'ASB Foot et la municipalité

28/07 et 11/08 : 9h30/12h30 - **Rando découverte « Eaux ! Là ! »** - Sentier du Grenand. Rens. 04 76 31 63 16

27/08 : **Challenge de la Municipalité** - Org. Amicale Boule

24/09 : **Loto de l'AVIE** - Salle des fêtes du village

08/10 : **Repas dansant** - Salle des fêtes Domessin - Org. Harmonie l'Echo du Grenand

16/10 : **Brid'Art** - Salle des Fêtes du village



Le « mots fléchés de Martine : **les fleurs de montagne !**

Mais aussi **3 concerts** organisés à la salle des fêtes du village dans le cadre du **Festival des Nuits d'Été début Août 2016**.
Programmation à venir.

	E	H		F	L	E	U	R		G	E	
	D	A	P	R	E	S		O	D	E	U	R
	E	C	R	O	U		E	S	O	N		H
	L	I	O	N		A	R	E		E	G	O
	W	E	S	T	E	R	N		I	P	O	D
G	E	N	T	I	A	N	E		T	I	N	O
	I	D	E	E		I		E			D	D
	S	A	R	R	A	C	E	N	I	A		E
P	S		N	E	G	A	T	O	N		U	N
		L	E		A		A	U	E	R		D
P	O	I	R	E		L	I	E	G	E	U	R
	G	E		A	M	I	E		A	R	N	O
	M	U	G	U	E	T		I	L		S	N

